

Communiqué de Presse

Augmentation de capital réservée aux salariés

ANNULE ET REMPLACE

Paris, le 20 février 2007

La souscription totale à l'augmentation de capital du Groupe Générale de Santé réservée à ses salariés en France et en Italie s'élève à 26.209.399,92€ correspondant à l'émission de 1.073.276 actions nouvelles souscrites au prix de 24,42€. L'opération a été souscrite 1,40 fois le nombre d'actions que le Directoire avait décidé d'émettre le 9 février 2007.

A l'issue de cette augmentation de capital réservée, les salariés du Groupe détiennent 2,33% du capital et 2,33% des droits de vote.

Les actions nouvelles sont créées avec jouissance ***courante***. Cette émission porte à 54.737.084 le nombre d'actions composant le capital de Générale de Santé au 5 mars 2007.

Générale de Santé est coté sur Eurolist Compartiment A d'Euronext Paris (anciennement Premier Marché) depuis juin 2001, et fait partie des indices SBF 120 et Midcac. Ses actions sont éligibles au SRD. Fin 2006, Générale de Santé est le leader du secteur privé hospitalier en France avec un chiffre d'affaires de 1 741 M€ et une part de marché de plus de 16%. A l'étranger, le Groupe est présent en Italie. Avec 196 établissements et centres de soins et 15 000 lits et places, Générale de Santé est le premier Groupe européen de soins et services à la santé : Médecine-Chirurgie-Obstétrique, Santé mentale, Soins de Suite et Réadaptation, Cancérologie-Radiothérapie, Diagnostic et Soins à domicile. En France, Générale de Santé constitue un réseau unique de 184 établissements et centres de soins, assurant une prise en charge globale des patients.

Code ISIN et Euronext Paris : FR0000044471

Site Internet : www.generale-de-sante.fr

Générale de Santé est inclus dans les indices SBF 120 et Midcac

Relations Investisseurs/Analystes

Angelina Palus

Tél. + 33 (0)1 53 23 17 01

a.palus@gsante.fr

Relations Presse

Martine Gidon

Tél. + 33 (0) 1 53 23 14 99

m.gidon@gsante.fr